

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Seine Maritime

DELIBERATION DU CONSEIL

COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTE DE COMMUNES

« PLATEAU DE GOURAY »

Envoyé en préfecture le 10/07/2024

Reçu en préfecture le 10/07/2024

Publié le

Commission

ID : 076-200069847-20240708-DELIB_28_2024-DE

BP 35 - 2 place du Général De Gaulle - 76560 DOUDEVILLE

Séance du 08 juillet 2024

Nombre de membres

En exercice	Présents	Votants
56	45	45+7

Date de convocation

24 juin 2024

Date d'affichage

Numéro de Délibération

28-2024

L'an deux mille vingt-quatre, le huit juillet à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle polyvalente d'Yverique, sous la présidence de M. Jean Nicolas ROUSSEAU, Président.

Membres présents : Christian DERMON - Didier DECULTOT - Jean Nicolas ROUSSEAU - Corinne DEMOTTAIS - Xavier CAVELAN - François-Marie LEGER - Rémi LECONTE - Séverine GEST - Philippe COTE - Xavier VANDENBULCKE - Josiane CERVEAU - Pierre ESCAP - François BOUTEILLER - Phillippe LACASSE - Daniel DURECU - Claire ANDRE - Christophe ORANGE - Sylvie FICET - Claude BOUTEILLER - Clotilde COLLEY - Michel FILLOCQUE - Ludovic CHAPELLE - Alain PETIT - Franciska POUYER - Amélie TIERCELIN - Daniel BEUZELIN - Philippe LANGNEL - Luc LEFRANCOIS - Philippe CORDIER - Jean COQUIN - Eric HALBOURG - Yves PETIT - Jacques LEMERCIER - Francis TRUPTIL - Gérard TIERCELIN - Marcel MASSON - Agnès LALOI - Michel PIEDNOEL - Remy BONAMY - Olivier HOUDEVILLE - Thierry LOUVEL - Aurélia SAUNIER - Bruno MATTON - Philippe FERCOQ - Jackie MARCATTE.

Membres excusés avec pouvoir : Sophie ANDRE (pouvoir à Sylvie FICET) - Pascal LOSSON (pouvoir à Daniel DURECU) - Didier DELAMARE (pouvoir à Didier DECULTOT) - Emmanuel CAUCHY (pouvoir à Jean Nicolas ROUSSEAU) - Olivier RICOEUR (pouvoir à Remy BONAMY) - Jean-Pierre CHAUVET (pouvoir à Philippe FERCOQ) - Chantal ETANCELIN (pouvoir à Aurélia SAUNIER)

Membres excusés : Dany BIARD - Gisèle CUADRADO - Martial CRESPEAU - Benoit CAUFOURIER -

M. Remy BONAMY est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : ADHESION A SEINE-MARITIME ATTRACTIVITE

Considérant l'adhésion de la Communauté de Communes à Seine-Maritime Attractivité par délibération n° 39-2017 du 13 avril 2017 ;

Après délibération, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide :

- De renouveler l'adhésion de la Communauté de Communes à Seine-Maritime Attractivité pour l'année 2024 et de s'acquitter de la cotisation de 8 505,60 €.

A Doudeville, le 8 juillet 2024
Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,

Le Président,

Jean Nicolas ROUSSEAU



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Seine Maritime

DELIBERATION DU CONSEIL
COMMUNAUTE DE C
« PLATEAU DE CAUX »

Envoyé en préfecture le 10/07/2024

Reçu en préfecture le 10/07/2024

COMMUNAUTAIRE

Publié le

ASSUNITION

ID : 076-200069847-20240708-DELIB_29_2024-DE

BP 35 - 2 place du Général De Gaulle - 76560 DOUDEVILLE

Séance du 08 juillet 2024

Nombre de membres

En exercice	Présents	Absent
56	45	45+7

Date de convocation
24 juin 2024

Date d'affichage

Numéro de Délibération
29-2024

L'an deux mille vingt-quatre, le huit juillet à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle polyvalente d'Yvezieux, sous la présidence de M. Jean Nicolas ROUSSEAU, Président.

Membres présents : Christian DERMON - Didier DECULTOT - Jean Nicolas ROUSSEAU - Corinne DEMOTTAIS - Xavier CAVELAN - François-Marie LEGER - Rémi LECONTE - Séverine GEST - Philippe COTE - Xavier VANDENBULCKE - Josiane CERVEAU - Pierre ESCAP - François BOUTEILLER - Philippe LACASSE - Daniel DURECU - Claire ANDRE - Christophe ORANGE - Sylvie FICET - Claude BOUTEILLER - Clotilde COLLEY - Michel FILLOCQUE - Ludovic CHAPELLE - Alain PETIT - Francisca POUYER - Amélie TIERCELIN - Daniel BEUZELIN - Philippe LANGNEL - Luc LEFRANCOIS - Philippe CORDIER - Jean COQUIN - Eric HALBOURG - Yves PETIT - Jacques LEMERCIER - Francis TRUP'FIL - Gérard TIERCELIN - Marcel MASSON - Agnès LALOI - Michel PIEDNOEL - Rémy BONAMY - Olivier HOUDEVILLE - Thierry LOUVEL - Aurélia SAUNIER - Bruno MATTON - Philippe FERCOQ - Jackie MARCATTE.

Membres excusés avec pouvoir : Sophie ANDRE (pouvoir à Sylvie FICET) - Pascal LOSSON (pouvoir à Daniel DURECU) - Didier DELAMARE (pouvoir à Didier DECULTOT) - Emmanuel CAUCHY (pouvoir à Jean Nicolas ROUSSEAU) - Olivier RICOEUR (pouvoir à Rémy BONAMY) - Jean-Pierre CHAUVET (pouvoir à Philippe FERCOQ) - Chantal ETANCELIN (pouvoir à Aurélia SAUNIER)

Membres excusés : Dany BIARD - Gisèle CUADRADO - Martial CRESPEAU - Benoit CAUFOURIER -

M. Rémy BONAMY est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : ITINERAIRES CYCLO-TOURISTIQUES ET AMENAGEMENT STATIONNEMENTS VELO - DEMANDE DE SUBVENTION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que dans le cadre du développement de l'offre de randonnée et d'itinérance douce, la Communauté de Communes Plateau de Caux procède à l'inscription de ses itinéraires au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI),

Considérant que ce plan a pour objet de permettre l'établissement d'itinéraires de promenade et de randonnée, en évitant autant que faire se peut, les discontinuités pouvant résulter du fractionnement de la propriété des parcelles concernées,

Considérant que l'inscription de nouveaux itinéraires au PDESI permet de diversifier et qualifier l'offre déjà existante,

Considérant que le Département de Seine-Maritime subventionne les collectivités qui effectuent des travaux et investissements sur présentation d'un dossier de demande de subvention,

Après délibération, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide :

- De solliciter l'inscription des nouveaux itinéraires cyclo touristiques : « Au Pays Du Lin » et « Bourvil A Bicyclette » ;
- De solliciter les subventions d'entretien, d'aménagement, de promotion auprès du Département de Seine-Maritime ;
- D'autoriser le Président à signer tous les documents afférents à cette opération.

Envoyé en préfecture le 10/07/2024

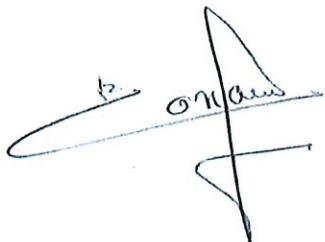
Reçu en préfecture le 10/07/2024

Publié le

ID : 076-200069847-20240708-DELIB_29_2024-DE

A Doudeville, le 8 juillet 2024
Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,



Le Président,



Jean-Nicolas ROUSSEAU



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Seine Maritime

DELIBERATION DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE
« PLATEAU DE GOURAY »

BP 35 - 2 place du Général De Gaulle - 76560 DOUDEVILLE

Envoyé en préfecture le 10/07/2024

Reçu en préfecture le 10/07/2024

Publié le

COMMUNAUTAIRE

PLATEAU DE GOURAY

ID : 076-200069847-20240708-DELIB_30_2024-DE

Séance du 08 juillet 2024

Nombre de membres

En exercice	Présents	Absent
56	45	45+7

Date de convocation

24 juin 2024

Date d'affichage

Numéro de Délibération
30-2024

L'an deux mille vingt-quatre, le huit juillet à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle polyvalente d'Yvecrique, sous la présidence de M. Jean Nicolas ROUSSEAU, Président.

Membres présents : Christian DERMON - Didier DECULTOT - Jean Nicolas ROUSSEAU - Corinne DEMOTTAIS - Xavier CAVELAN - François-Marie LEGER - Rémi LECONTE - Séverine GEST - Philippe COTE - Xavier VANDENBULCKE - Josiane CERVEAU - Pierre ESCAP - François BOUTEILLER - Phillippe LACASSE - Daniel DURECU - Claire ANDRE - Christophe ORANGE - Sylvie FICET - Claude BOUTEILLER - Clotilde COLLEY - Michel FILLOCQUE - Ludovic CHAPELLE - Alain PETIT - Francisca POUYER - Amélie TIERCELIN - Daniel BEUZELIN - Philippe LANGNEL - Luc LEFRANCOIS - Philippe CORDIER - Jean COQUIN - Eric HALBOURG - Yves PETIT - Jacques LEMERCIER - Francis TRUPTIL - Gérard TIERCELIN - Marcel MASSON - Agnès LALOI - Michel PIEDNOEL - Rémy BONAMY - Olivier HOUDEVILLE - Thierry LOUVEL - Aurélia SAUNIER - Bruno MATTON - Philippe FERCOQ - Jackie MARCATTE.

Membres excusés avec pouvoir : Sophie ANDRE (pouvoir à Sylvie FICET) - Pascal LOSSON (pouvoir à Daniel DURECU) - Didier DELAMARE (pouvoir à Didier DECULTOT) - Emmanuel CAUCHY (pouvoir à Jean Nicolas ROUSSEAU) - Olivier RICOEUR (pouvoir à Rémy BONAMY) - Jean-Pierre CHAUVET (pouvoir à Philippe FERCOQ) - Chantal ETANCELIN (pouvoir à Aurélia SAUNIER)

Membres excusés : Dany BIARD - Gisèle CUADRADO - Martial CRESPEAU - Benoit CAUFOURIER -

M. Rémy BONAMY est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : ENGAGEMENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SUR LA MISE EN ŒUVRE DES REVALORISATIONS DES PROFESSIONNELS DE LA PETITE ENFANCE EN VUE DU VERSEMENT DU « BONUS ATTRACTIVITE » PAR LA CAF

La Convention d'objectifs et de gestion pour la période 2023 – 2027 engage la branche Famille de la CAF à contribuer à soutenir l'attractivité de la filière en participant notamment à la prise en charge d'une partie des coûts résultant des efforts de revalorisations salariales au sein des crèches financées par la prestation de service unique (Psu) des gestionnaires publics comme privés.

Cet accompagnement s'inscrit dans une dynamique plus générale de renforcement de l'intervention des Caf au bénéfice des Etablissements d'accueil du Jeunes Enfants visant à répondre aux défis majeurs identifiés pour pérenniser le parc de places existantes et développer des places nouvelles et de qualité : la persistance des écarts de financement historiques entre établissements, les limites de financement du bloc communal ou intercommunal amplifiées par un contexte inflationniste, et la pénurie de personnel qualifié au sein des établissements.

Face à l'ampleur du défi que représente le déficit d'attractivité de la filière et en cohérence avec les travaux conduits dans le cadre du Comité de filière Petite enfance, les Caf verseront à compter de 2024 un bonus « attractivité » aux partenaires gestionnaires de crèches financées par la Psu qui revaloriseront le niveau des rémunérations.

Après délibération, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide :

- De mettre en place les mesures de revalorisation salariale du personnel des Etablissements d'accueil du Jeunes Enfants La Calinette et La Nourserie par une augmentation des indemnités de fonction, de sujétions et d'expertise ;
- De demander à la CAF le versement du bonus attractivité ;
- D'autoriser le Président à signer tous les documents afférents à cette affaire.

Envoyé en préfecture le 10/07/2024

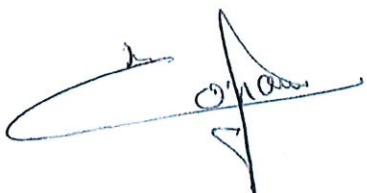
Reçu en préfecture le 10/07/2024

Publié le

ID : 076-200069847-20240708-DELIB_30_2024-DE

A Doudeville, le 8 juillet 2024
Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,



Le Président,



Jean-Nicolas ROUSSEAU



**DELIBERATION DU CONSEIL
COMMUNAUTE DE
« PLATEAU DE GAVRE »**

BP 35 – 2 place du Général De Gaulle – 76560 DOUDEVILLE

Envoyé en préfecture le 10/07/2024

Reçu en préfecture le 10/07/2024

COMMUNAUTAIRE

Publié le

RÉGION

ID : 076-200069847-20240708-DELIB_31_2024-DE

Séance du 08 juillet 2024

Nombre de membres

En exercice	Présents	Absents
56	45	45+7

Date de convocation
24 juin 2024

Date d'affichage

Numéro de Délibération
31-2024

L'an deux mille vingt-quatre, le huit juillet à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle polyvalente d'Yvecrique, sous la présidence de M. Jean Nicolas ROUSSEAU, Président.

Membres présents : Christian DERMON - Didier DECULTOT - Jean Nicolas ROUSSEAU - Corinne DEMOTTAIS - Xavier CAVELAN - François-Marie LEGER - Rémi LECONTE - Séverine GEST - Philippe COTE - Xavier VANDENBULCKE - Josiane CERVEAU - Pierre ESCAP - François BOUTEILLER - Phillippe LACASSE - Daniel DURECU - Claire ANDRE - Christophe ORANGE - Sylvie FICET - Claude BOUTEILLER - Clotilde COLLEY - Michel FILLOCQUE - Ludovic CHAPELLE - Alain PETIT - Francisca POUYER - Amélie TIERCELIN - Daniel BEUZELIN - Philippe LANGNEL - Luc LEFRANCOIS - Philippe CORDIER - Jean COQUIN - Eric HALBOURG - Yves PETIT - Jacques LEMERCIER - Francis TRUPTIL - Gérard TIERCELIN - Marcel MASSON - Agnès LALOI - Michel PIEDNOEL - Rémy BONAMY - Olivier HOUDEVILLE - Thierry LOUVEL - Aurélia SAUNIER - Bruno MATTON - Philippe FERCOQ - Jackie MARCATTE.

Membres excusés avec pouvoir : Sophie ANDRE (pouvoir à Sylvie FICET) - Pascal LOSSON (pouvoir à Daniel DURECU) - Didier DELAMARE (pouvoir à Didier DECULTOT) - Emmanuel CAUCHY (pouvoir à Jean Nicolas ROUSSEAU) - Olivier RICOEUR (pouvoir à Rémy BONAMY) - Jean-Pierre CHAUVET (pouvoir à Philippe FERCOQ) - Chantal ETANCELIN (pouvoir à Aurélia SAUNIER)

Membres excusés : Dany BIARD - Gisèle CUADRADO - Martial CRESPEAU - Benoit CAUFOURIER -

M. Rémy BONAMY est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : MISE EN PLACE DU DISPOSITIF D'AIDES AUX COMMERCES DU TERRITOIRE

Vu les statuts de la Communauté de Communes et notamment ses compétences :

- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire,
- Coordination et pilotage d'actions destinées à dynamiser le commerce et l'artisanat ;

Sur proposition de la Commission pour le développement du commerce

Dans le cadre du contrat de territoire 2023-2027, la Région Normandie met en place un dispositif d'aide aux commerces des territoires (ACTe) en faveur du commerce et de l'artisanat avec comme principales orientations :

- Renforcer l'attractivité normande, au travers de son développement économique et de l'amélioration du cadre de vie, tout en accompagnant et en accélérant les transitions écologique, énergétique, climatique et numérique du territoire ;
- Conforter les centralités normandes pour favoriser leur attractivité ;
- Poursuivre l'amélioration de l'offre de services aux normands au travers du développement d'un maillage adapté, notamment en zone rurale.

Ce dispositif vise à soutenir les commerçants et les artisans du territoire ayant une devanture commerciale en centre bourg qui souhaitent :

- Procéder à des travaux de modernisation de leurs locaux d'activité,
- Renouveler leurs équipements professionnels,
- Rénover leurs vitrines, enseignes et façades,
- Elargir l'usage numérique,
- Sécuriser et rendre accessible leurs locaux à tous les publics,
- Aménager leurs véhicules de tournée (hors cout d'acquisition).

Envoyé en préfecture le 10/07/2024

Reçu en préfecture le 10/07/2024

Publié le

ID : 076-200069847-20240708-DELIB_31_2024-DE

Le montant de l'aide s'élève à 40 % des dépenses éligibles hors taxes et est plafonné à 20 000 €.

Le montant des dépenses éligibles minimum doit être de 2 500 € hors taxes.

Une enveloppe de 500 000 € de subvention sera inscrite au contrat de territoire sur la période 2023 – 2027 avec une participation de 100 000 € pour la Communauté de Communes Plateau de Caux et 400 000 € pour la Région Normandie.

Après délibération, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide :

- De mettre en place dans le cadre du contrat de territoire le dispositif d'aide aux commerces des territoires (ACTe) porté par la Région Normandie en faveur du commerce et de l'artisanat de la communauté de Communes Plateau de Caux ;
- D'inscrire les crédits nécessaires aux BP 2025, 2026 et 2027 ;
- De valider le dossier de demande de subvention ainsi que le projet de règlement du dispositif d'aide aux commerces des territoires ;
- D'autoriser le Président à réaliser la demande de subvention dans le cadre du dispositif ACTe auprès de la Région Normandie ;
- D'autoriser les demandes de démarrage anticipé des travaux à compter du 8 juillet 2024 ;
- D'autoriser le Président à signer tous les documents afférents à cette opération.

A Doudeville, le 8 juillet 2024
Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,

Le Président,

Jean Nicolas ROUSSEAU



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Seine Maritime

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTE DE COMMUNES

« PLATEAU DE DOUDEVILLE »

Envoyé en préfecture le 10/07/2024

Reçu en préfecture le 10/07/2024

Publié le

10/07/2024

ID : 076-200069847-20240708-DELIB_32_2024-DE

BP 35 – 2 place du Général De Gaulle – 76560 DOUDEVILLE

Séance du 08 juillet 2024

Nombre de membres

En exercice	Présents	Votants
56	45	45+7

Date de convocation
24 juin 2024

Date d'affichage

Numéro de Délibération
32-2024

L'an deux mille vingt-quatre, le huit juillet à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle polyvalente d'Yvrique, sous la présidence de M. Jean Nicolas ROUSSEAU, Président.

Membres présents : Christian DERMON - Didier DECULTOT - Jean Nicolas ROUSSEAU - Corinne DEMOTTAIS - Xavier CAVELAN - François-Marie LEGER - Rémi LECONTE - Séverine GEST - Philippe COTE - Xavier VANDENBULCKE - Josiane CERVEAU - Pierre ESCAP - François BOUTEILLER - Phillippe LACASSE - Daniel DURECU - Claire ANDRE - Christophe ORANGE - Sylvie FICET - Claude BOUTEILLER - Clotilde COLLEY - Michel FILLOCQUE - Ludovic CHAPELLE - Alain PETIT - Francisca POUYER - Amélie TIERCELIN - Daniel BEUZELIN - Philippe LANGNEL - Luc LEFRANCOIS - Philippe CORDIER - Jean COQUIN - Eric HALBOURG - Yves PETIT - Jacques LEMERCIER - Francis TRUPTIL - Gérard TIERCELIN - Marcel MASSON - Agnès LALOI - Michel PIEDNOEL - Rémy BONAMY - Olivier HOUDEVILLE - Thierry LOUVEL - Aurélia SAUNIER - Bruno MATTON - Philippe FERCOQ - Jackie MARCATTE.

Membres excusés avec pouvoir : Sophie ANDRE (pouvoir à Sylvie FICET) - Pascal LOSSON (pouvoir à Daniel DURECU) - Didier DELAMARE (pouvoir à Didier DECULTOT) - Emmanuel CAUCHY (pouvoir à Jean Nicolas ROUSSEAU) - Olivier RICOEUR (pouvoir à Rémy BONAMY) - Jean-Pierre CHAUVET (pouvoir à Philippe FERCOQ) - Chantal ETANCELIN (pouvoir à Aurélia SAUNIER)

Membres excusés : Dany BIARD - Gisèle CUADRADO - Martial CRESPEAU - Benoit CAUFOURIER -

M. Rémy BONAMY est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : RENOVATION DE L'HABITAT - VERSEMENT DE SUBVENTIONS

Sur avis favorable de la Commission Habitat,

Après délibération, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide du versement d'une subvention au titre des rénovations de l'Habitat :

- De 1 345,92 € à Mr Hubert ROUSSEL domicilié à Gonzeville (commission du 08/02/2024) ;
- De 1 500 € à Mme Patricia BERGERE domiciliée à Berville-en-Caux (commission du 15/06/2023).

A Doudeville, le 8 juillet 2024
Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,

Le Président,

Jean Nicolas ROUSSEAU

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Seine Maritime

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTE DE COMMUNES

« PLATEAU DE DOUDEVILLE »

Envoyé en préfecture le 10/07/2024

Reçu en préfecture le 10/07/2024

Publié le

COMMUNES

ID : 076-200069847-20240708-DELIB_33_2024-DE

BP 35 – 2 place du Général De Gaulle – 76560 DOUDEVILLE

Séance du 08 juillet 2024

Nombre de membres

En exercice	Présents	Volants
56	45	45+7

Date de convocation
24 juin 2024

Date d'affichage

Numéro de Délibération
33-2024

L'an deux mille vingt-quatre, le huit juillet à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle polyvalente d'Yvercique, sous la présidence de M. Jean Nicolas ROUSSEAU, Président.

Membres présents : Christian DERMON - Didier DECULTOT - Jean Nicolas ROUSSEAU - Corinne DEMOTTAIS - Xavier CAVELAN - François-Marie LEGER - Rémi LECONTE - Séverine GEST - Philippe COTE - Xavier VANDENBULCKE - Josiane CERVEAU - Pierre ESCAP - François BOUTEILLER - Philippe LACASSE - Daniel DURECU - Claire ANDRE - Christophe ORANGE - Sylvie FICET - Claude BOUTEILLER - Clotilde COLLEY - Michel FILLOCQUE - Ludovic CHAPELLE - Alain PETIT - Francisca POUYER - Amélie TIERCELIN - Daniel BEUZELIN - Philippe LANGNEL - Luc LEFRANCOIS - Philippe CORDIER - Jean COQUIN - Eric HALBOURG - Yves PETIT - Jacques LEMERCIER - Francis TRUPTIL - Gérard TIERCELIN - Marcel MASSON - Agnès LALOI - Michel PIEDNOEL - Rémy BONAMY - Olivier HOUDEVILLE - Thierry LOUVEL - Aurélia SAUNIER - Bruno MATTON - Philippe FERCOQ - Jackie MARCATTE.

Membres excusés avec pouvoir : Sophie ANDRE (pouvoir à Sylvie FICET) - Pascal LOSSON (pouvoir à Daniel DURECU) - Didier DELAMARE (pouvoir à Didier DECULTOT) - Emmanuel CAUCHY (pouvoir à Jean Nicolas ROUSSEAU) - Olivier RICOEUR (pouvoir à Rémy BONAMY) - Jean-Pierre CHAUVET (pouvoir à Philippe FERCOQ) - Chantal ETANCELIN (pouvoir à Aurélia SAUNIER)

Membres excusés : Dany BIARD - Gisèle CUADRADO - Martial CRESPEAU - Benoit CAUFOURIER -

M. Rémy BONAMY est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : DEVELOPPEMENT DES ATELIERS INFORMATIQUES AVEC L'ESPACE NUMERIQUE MOBILE

Vu la délibération n° 42-2023 ;

Considérant le partenariat 2024 avec l'Espace Numérique Mobile pour assurer un atelier informatique gratuit d'une demi-journée tous les quinze jours à France Services de Doudeville ;
Considérant que les ateliers sont complets (12 participants en moyenne) et que de nombreuses demandes ne peuvent être acceptées ;

Après délibération, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide :

- De développer le partenariat avec l'Espace Numérique Mobile pour la tenue d'un atelier supplémentaire tous les quinze jours à compter du 1^{er} septembre 2024.
Les crédits nécessaires ont été prévus au budget 2024.

Le secrétaire de séance,

A Doudeville, le 8 juillet 2024
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Jean Nicolas ROUSSEAU



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Seine Maritime

DELIBERATION DU CONSEIL

COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTE DE COMMUNES

« PLATEAU DE CAUX »

Envoyé en préfecture le 10/07/2024

Reçu en préfecture le 10/07/2024

Publié le

ID : 076-200069847-20240708-DELIB_34_2024-DE

BP 35 – 2 place du Général De Gaulle – 76560 DOUDEVILLE

Séance du 08 juillet 2024

Nombre de membres

En exercice	Présents	Volants
56	45	45+7

Date de convocation
24 juin 2024

Date d'affichage

Numéro de Délibération
34-2024

L'an deux mille vingt-quatre, le huit juillet à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle polyvalente d'Yverique, sous la présidence de M. Jean Nicolas ROUSSEAU, Président.

Membres présents : Christian DERMON - Didier DECULTOT - Jean Nicolas ROUSSEAU - Corinne DEMOTTAIS - Xavier CAVELAN - François-Marie LEGER - Rémi LECONTE - Séverine GEST - Philippe COTE - Xavier VANDENBULCKE - Josiane CERVEAU - Pierre ESCAP - François BOUTEILLER - Philippe LACAISSE - Daniel DURECU - Claire ANDRE - Christophe ORANGE - Sylvie FICET - Claude BOUTEILLER - Clotilde COLLEY - Michel FILLOCQUE - Ludovic CHAPELLE - Alain PETIT - Francisca POUYER - Amélie TIERCELIN - Daniel BEUZELIN - Philippe LANGNEL - Luc LEFRANCOIS - Philippe CORDIER - Jean COQUIN - Eric HALBOURG - Yves PETIT - Jacques LEMERCIER - Francis TRUPTIL - Gérard TIERCELIN - Marcel MASSON - Agnès LALOI - Michel PIEDNOEL - Remy BONAMY - Olivier HOUDEVILLE - Thierry LOUVEL - Aurélia SAUNIER - Bruno MATTON - Philippe FERCOQ - Jackie MARCATTE.

Membres excusés avec pouvoir : Sophie ANDRE (pouvoir à Sylvie FICET) - Pascal LOSSON (pouvoir à Daniel DURECU) - Didier DELAMARE (pouvoir à Didier DECULTOT) - Emmanuel CAUCHY (pouvoir à Jean Nicolas ROUSSEAU) - Olivier RICOEUR (pouvoir à Remy BONAMY) - Jean-Pierre CHAUVET (pouvoir à Philippe FERCOQ) - Chantal ETANCELIN (pouvoir à Aurélia SAUNIER)

Membres excusés : Dany BIARD - Gisèle CUADRADO - Martial CRESPEAU - Benoit CAUFOURIER -

M. Rémy BONAMY est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : RENOUVELLEMENT DU PARTENARIAT AVEC INHARI DANS LE CADRE DES AIDES A L'HABITAT

Vu les statuts de la Communauté de Communes Plateau de Caux ;

Considérant le dispositif portant actions de conseil et participations financières sous forme de subvention, en faveur d'opérations d'aménagement, de rénovation de l'habitat à destination des particuliers ;

Considérant le dispositif portant actions de conseil et participations financières sous forme de subvention, en faveur d'opérations d'aménagement et d'adaptation de l'habitat à destination des particuliers dans le cadre d'une action visant le maintien à domicile des personnes dépendantes ;

Considérant les politiques Départementales de l'habitat et du logement et notamment la prolongation du PIG Habitat jusqu'au 31 décembre 2024 ;

Considérant les conditions de partenariat avec INHARI ;

Après délibération, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide :

- De renouveler le partenariat avec INHARI pour la période du 01/06/2024 au 31/12/2024 ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat.
Les crédits nécessaires ont été prévus au budget 2024.

A Doudeville, le 8 juillet 2024
Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,

Le Président,

Jean Nicolas ROUSSEAU

